



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-88891>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-88891

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CPCAM DES BOUCHES-DU-RHONE

Correspondant : M. DEPARTEMENT ACHATS MARCHES DEPARTEMENT ACHATS MARCHES,
DEPARTEMENT ACHATS MARCHES

Adresse : 56 CHEMIN JOSEPH AIGUIER, 13009 MARSEILLE 9

Coordonnées :

Courriel : 521.dpt.juridique.cpam-marseille@assurance-maladie.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CORRECTIVE DES ONDULEURS DÉDIÉS A
L'INFORMATIQUE ET PRESTATIONS ASSOCIÉES APPARTENANT A LA CAISSE PRIMAIRE
D'ASSURANCE MALADIE DES BOUCHES-DU-RHONE

Lieu d'exécution et de livraison : 56 CHEMIN JOSEPH AIGUIER, 13009 MARSEILLE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Le marché est un accord-cadre mono-attributaire, passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre à prix mixtes avec une partie forfaitaire pour les prestations de maintenance préventive des onduleurs et une partie unitaire pour les prestations de maintenance corrective et prestations associées. La partie traitée à prix unitaires donnera lieu à l'émission de bons de commande en fonction de la survenance du besoin. Les montants maximums pour les prestations à prix unitaires à bons de commande sont indiqués par période (initiale et reconduction) et sur la durée totale du marché : Période initiale 1 (12 mois) 35000€HT / Période 2 (12 mois) 20000€HT / Période 3 (12 mois) 15000€HT / Période 4 (12 mois) 10000€HT (Total maximum HT sur la durée totale du marché 80000€HT). Les prestations à prix forfaitaires ne sont pas comprises dans les montants maximums ci-dessus.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement du marché est assuré par les fonds propres de la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 1-Prix des prestations Le prix sera apprécié sur la base du Montant forfaitaire annuel de la maintenance préventive et d'une commande type annuelle relative aux prestations de remplacement de matériel. Cette commande type pourra comporter l'ensemble des prestations inscrites au BPU) : 55%
- 2-Valeur technique 45% : Sous critère 2.1-Moyens humains affectés à l'exécution de la prestation (Nombre et qualifications des personnes affectées à l'exécution de la prestation) : 15%
- 2-Valeur technique 45% : Sous critère 2.2-Moyens techniques affectés à l'exécution de la prestation (Disponibilité et étendue du stock de pièces de rechange, nombre de références catalogue en lien avec l'objet du marché) : 15%
- 2-Valeur technique 45% : Sous critère 2.3-Modalités de signalement et de suivi des incidents, qualité des rapports de maintenance : 15%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/09/2025 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25.968.10

Renseignements complémentaires : Suite à un dysfonctionnement de la plateforme PLACE le 29 et le 30/07/2025, cet avis constitue un avis rectificatif lié au précédent avis N°2025-83861883. La rectification concerne une erreur matérielle dans la pondération de la valeur technique annoncée (passant de 40 à 45%). La date limite de réception des offres est aussi repoussée au 05/09/2025 à 16h00. Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable comme suit : Le titulaire veille à ce que les prestations, objet du marché, respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement. Il apporte un soin particulier à réduire ou optimiser leur empreinte écologique, notamment en organisant les plannings, en vue notamment de l'optimisation des tournées, des déplacements et des approvisionnements nécessaires de manière à mutualiser les ressources par exemple. Chaque année, à la date anniversaire du contrat, il dresse un bilan des actions menées et le communique à la CPCAM.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : CPCAM
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Contact : DEPARTEMENT ACHATS ET MARCHES DEPARTEMENT ACHATS ET MARCHES,
DEPARTEMENT ACHATS ET MARCHES

Adresse : 56 CHEMIN JOSEPH AIGUIER, 13009 MARSEILLE

Coordonnées :

Courriel : 521.dpt.juridique.cpam-marseille@assurance-maladie.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : L'attention des candidats est portée sur le fait que la procédure est passée par la CPAM des Bouches du Rhône, qui n'est pas un organisme de droit public mais un organisme de droit privé chargé d'une mission de service public.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/08/2025